



# FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

## LIGUE DE PROVENCE

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES

Président :

Gap, le ..... 19.....

- ASSEMBLEE GENERALE du 6 DECEMBRE 1986 -

#### COMPTE - RENDU

##### PRESENTS :

- Monsieur Marcel LARD, Président
- Monsieur Raphaël DELIMARD, Vice-Président Délégué
- Monsieur Alain NOEBES, Trésorier
- Madame Liliane NICAULT, Secrétaire

les Membres : Madame OUVRIER-BUFFET Monique  
Monsieur DELMAS Robert  
Monsieur LAFFAY Jean  
Monsieur LAMBERT Disdier  
Monsieur RIGNAC J.Marie

absents excusés : Messieurs HUABDU Norbert, ANDRE Jean, BLAIS J.Claude

##### INVITES PRESENTS :

Monsieur Alain COTTA, Directeur JEUNESSE & SPORTS  
Monsieur MANAVELLA Jean, Adjoint au Maire chargé des Sports et Conseiller Général  
Monsieur SILVESTRE J.Louis, Président Comité Olympique  
Monsieur SAVOYE Jacques, DAUPHINE LIBERE.

- - - -

Monsieur le Président LARD, remercie les personnes présentes et donne lecture de l'ordre du jour, à savoir :

- rapport du Président
- rapport de la Secrétaire
- rapport du Trésorier
- Election de 3 membres au Comité Directeur
- élection du Président
- Intervention des Invités
- Remise de récompenses aux meilleurs athlètes.

../...

RAPPORT ADMINISTRATIF

présenté par Madame Liliane NICHAULT

L'ordre du jour est un peu bousculé étant donné que Monsieur BENVENUE, Adjoint au Maire chargé des Sports et Conseiller Général, ayant d'autres obligations, la séance commence par son intervention.

Il est très heureux de recevoir cette Assemblée Générale dans les locaux de la Mairie-Annexe de GAP que beaucoup ne connaissent pas. Il suit avec plaisir les brillants résultats des athlètes haut-alpins et constate que le Comité et les Clubs ont une très grande vitalité en tant que participants à de nombreuses épreuves mais également en tant qu'animateurs sur le département.

Monsieur SILVESTRE ayant également d'autres obligations intervient également et annonce que 1987 sera une grande année pour l'athlétisme dans les Hautes-Alpes étant donné que sur le stade de GAP auront lieu les - jeux de l'UNSS concernant les benjamins, niveau régional - les jeux de l'avenir concernant les minimes, niveau départemental. Il constate également avec plaisir que l'assistance est très jeune, les futurs récompensés par le Comité assistant à l'ensemble de cette Assemblée.

Monsieur LARD donne ensuite lecture de son rapport (annexe I).

Puis c'est au tour de Madame NICHAULT de donner son rapport d'activités et de résultats (annexe II)

Suivi par Monsieur Alain NOBES pour le compte-rendu financier (annexe III)

Monsieur COTTA, Directeur de la Jeunesse et des Sports intervient ensuite pour s'étendre sur le peu de licenciés dans le département et de l'absence de professeurs d'éducation physique tant au sein des clubs comme entraîneur ou animateur pour diriger les athlètes sur les clubs civils. Il pense qu'une action devrait être commune entre les sports scolaires et les sports civils. Il promet de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'athlétisme haut-alpin et notamment sur le plan financier

On passe ensuite au vote pour élire les 3 nouveaux membres du Comité Directeur en remplacement de ceux démissionnaires ou n'ayant pas repris de licence pendant la saison 85/86, 5 candidats : Messieurs FARADON Michel et MARTIN Michel (ASPTT GAP); Messieurs OUVRIER-BUPPET et TCHOUKRIEL (US GAP), Monsieur MORO Serge (GSSC).

Le vote a donné le résultat suivant (par ordre alphabétique) :

- Monsieur FARADON Michel	1	voix
- " MARTIN Michel	5	"
- " MORO Serge	5	"
- " OUVRIER-BUPPET	6	"
- " TCHOUKRIEL H.	1	"

sont donc élus au sein du Comité, et rejoindront les 12 Membres déjà en place : Messieurs MARTIN Michel (ASPTT GAP), MORO Serge (GSSC), OUVRIER-BUPPET Patrice (US GAP).

A lieu ensuite la remise des récompenses aux meilleurs athlètes du département en athlétisme, à savoir :

SENIORS 1/2 fond :	Abdel GUERRASSELGOUR
" sprint :	Régis GALLOZ
" saut :	Franck BRILLIER
JUNIORS 1/2 Fond :	Patrice LACAZE
" lancer :	Serge LAUREL
CADETS 1/3 FOND :	Nicolas TAMPAS
" sprint :	David RICHIER

CADETS lancer : Wilfrid AGRAIN  
" saut : Thierry MALELA

FEMINIENS  
course SENIOR Florence PELLAT  
" CADETTE Patricia BLAIN

BENJAMIN Jérôme NICHAULT  
BENJAMINE Sandra LEROY

MINIME MASCULIN Cyril EYRAUD  
MINIME FEMININE Valérie MASSE.

Madame NICHAULT regrette que ce palmarès ne récompense que des athlètes de l'US GAP. Elle se montre très satisfait mais puisqu'il s'agit d'athlètes de son Club mais souhaiterait que les autres clubs du département pratique également les disciplines athlétiques. Monsieur DRIMAS du 159e RIA de BRIANCON signale qu'il se heurte à de grosses difficultés pour que ces "jeunes" pratique cet athlétisme, tout en étant lui-même persuadé que ce serait nécessaire.

A la lecture de ce palmarès qui fait plaisir également au Président DRILLMARD celui-ci tient à remercier tout particulièrement Patrice OUVRIER-BUPPET qui a pris en main l'entraînement 'athlétisme des jeunes" car c'est grâce à lui et évidemment aux installations de stade que de grands progrès et le coupe de l'athlétisme a été donné aux jeunes de l'US GAP. Cette intervention a été fortement applaudie.

Le Comité Directeur se réunit ensuite pour l'élection du nouveau président, Monsieur Marcel LARD ne se représentant pas.

A l'unanimité, Monsieur Raphaël DELMARD est élu Président pour 2 ans.

Une réunion du Comité Directeur est prévue pour le VENDREDI 19 NOVEMBRE 1986 à 20 heures afin de mettre en place le nouveau Bureau.

La séance est levée à 17 heures.

---

RAPPORT FINANCIER

présenté par Alain NOBES

DEPENSES		RECETTES	
STAGES (athlètes & formation cadres)	5.900.--	SUBVENTIONS	
TROPHÉE H. ALPES .....	3.720.--	- O.D.S. ....	8.000.--
RECOMPENSES athlètes .....	3.932.--	- F.N.A. (commission courses sur route) .....	500.--
FOURNITURES BUREAU .....	1.983.--	- F.N.D.S. ....	8.900.--
CALENDRIER .....	1.200.--	PUBLICITE .....	5.000.--
DIVERS :			
- Réception .....	1.250.--		
- Ch. dep. cross ...	900.--		
- déplacements .....	1.550.--		
- divers .....	365.--		
	4.065.--		
LICENCES .....	1.000.--		
TOTAL .....	21.800.--	TOTAL .....	22.400.--
=====		=====	
SOLDE .....	600.--		
=====			

LICENCIÉS

pendant la saison 1985/1986 : 184 licenciés dans le département, soit une diminution de 22 licenciés dû principalement au fait que le CA VEYNES et le 4e RC ont cessé leurs activités et les membres de leur club ne se sont pas répartis dans les clubs du département encore en fonctionnement.

Répartition :

I17 ....	pour l'US GAP
30 .....	CS SERRE-CHEVALIER
19 .....	ASPTT GAP
16 .....	159e RIA de BRIANCON
2 .....	individuels

Répartition par catégories :

20	benjamins
18	minimes
24	cadets
9	juniors
86	seniors & espoirs
24	vétérans
3	dirigeants non compétiteurs.

RESULTATS ENREGISTRÉS pendant la saison

CROSS-COUNTRY ch. de Provence benjamin de l'US GAP 1er par équipe minimes de l'US GAP 2e " seniors de SERRE-CHEVALIER 2e par équipe " de l'US GAP 5e ainsi que les seniors féminines et les vétérans de ce club

ch. interrégional seniors Serre-Chevalier 4e " US GAP 6e

ch. de France : seniors Serre-Chevalier 13e sur 31 4 individuels de l'US GAP qualifiés (2 cadets, 2 seniors). Aux Ch. de France UFOLEP 4 athlètes de l'US GAP ont été qualifiés en équipe de Provence

ATHLETISME

ch. de Provence individuel : 4 titres pour l'US GAP et 5 titres en UFOLEP par équipe : relais 4x1500 m. US GAP champion interclub Promotion US GAP 1er.

Ch. de France :

25 Km sur route : 4 athlètes US GAP, dont P.NICHAULT 10e athlétisme UFOlep : 6 qualifiés de l'US GAP avec A.GUERRASSELGOUR 4e relais 4x1500 m. US GAP 19e sur 34 Interclub Promotion : US GAP 8e exaequo Marathon : 1 athlète US GAP 42e.

CLASSEMENT CLUB

pour la saison 1984/1985			
- US GAP	166 p.	14e en Provence	259e plan national
- CS SERRE-C.	54 p.	27e "	625e "
- CA VEYNES	18 p.	33e "	1078e "
- PTT GAP	12 p.	34e "	1020e "
- CS 159e Br.	5 p.	38e "	1129e "

pour 1985/1986, seulement 2 clubs ont établi les bordereaux de classement .....

"club" et "athlètes" :

US GAP 210 p. soit une augmentation de 44 p.  
ASPTT GAP 6 p., soit une diminution de 6 p.

RECORDS DEPARTEMENTAUX

De nombreux records départementaux d'athlétisme ont été battus ou égalés cette saison surtout par les athlètes des jeunes catégories de l'US GAP II en seniors, 8 en espoirs, 6 en juniors, 6 en cadets, 8 en minimes et 24 en benjamins.

OFFICIELS

comme l'an passé, le Comité 05 ne peut compter que sur 8 officiels :  
- 1 fédéral  
- 2 interrégionaux  
- 5 régionaux

Grâce aux officiels de l'US GAP, il a été organisé dans le département :  
- cross-country : cross de Noël à LARAGNE championnats départementaux à St Jean, dans et sous la neige  
- athlétisme : 3 journées "Pointes d'Or" catégorie benjamin et minime 1 journée "Portes Ouvertes" championnats départementaux toutes disciplines 1 journée départementale de 10000 m. piste Tour régional des Interclubs Promotion sans la participation des clubs provençaux ni les officiels de la Ligue 6 meetings pendant la saison estivale participation à l'inauguration du stade.

Je ne peux, en conclusion, que rappeler ce que j'ai dit l'an passé l'Assemblée Générale, à savoir que les clubs n'adressent pas leurs résultats, je ne peux donc pas faire le travail comme je le devrais et je le regrette pour les athlètes.

---

## RHPORT MORAL DU PRESIDENT

L'année dernière j'évoquais, la dernière d'un mandat de quatre ans à la tête du comité avec une équipe. Après un an je ne peux que constater qu'il n'y plus d'équipe, et que l'activité de comité devient difficile très difficile trop difficile.

Pourtant le comité a son rôle à jouer par le seul fait qu'il existe plusieurs clubs dans le département, garant du respect du droit de chacun. Il est là pour aider compléter, assister, et surtout pour faire que l'athlétisme se pratique dans tout le département. Chacun a son rôle et devrait le tenir.

Le comité, en plus de fédérateur, à aussi celui moins voyant, mais très prenant de représentativité, au niveau départemental, régional. Les Hautes Alpes sont trop petites, par rapport à la ligue pour ce permettre d'être desunies. Dommage que l'athlétisme souffre d'une maladie bicephale comité, club. Les attaques contre le comité ou son président ont touché, et du coup on fait perdre de la crédibilité au comité lui-même. Je rappellerai qu'il y a eut des élections, et qu'il n'est pas normal de ne pas respecter la démocratie, donc le résultat, surtout quand les élus sont des bénévoles. Celui-ci meurt de lui-même, c'est à dire de l'intérieur plus que par le travail productif, c'est à dire constructif qu'il devrait donner. Il est plus facile de critiquer que de construire. Je redis dommage que des actions personnelles et extérieures décourage plus qu'elle n'encourage. Il y a quatre ans quand j'étais entraîneur pour sport que j'aimais et auquel nous, avec mon équipe, voulions apporter du sang neuf, jeunes, dynamique. Aujourd'hui nous aimons toujours notre sport, mais nous sommes lassés et n'y croyons plus. Nous battre pour des athlètes oui, contre des adultes non.

Néanmoins la petite équipe qui jusqu'à aujourd'hui m'a soutenu, je la remercie. Si le comité n'a pas bien fonctionné, la responsabilité en incombe au président; il devra prendre ces responsabilités, comme chacun devrait le faire et, c'est pour cela qu'aujourd'hui je ne me représente pas. Me réservant le droit de mon action futur au sein de la ligue, de l'O D S, et du Comité départemental olympique et sportif ou je siège, élu en mon nom propre. Restant toujours au service de l'athlétisme, je ne le serai pas forcément à celui du comité futur. De même que je me refuserai de critiquer, comme on l'a fait, la politique du nouveau comité, du nouveau président, car il doit en y avoir un. Il en va de la crédibilité de notre sport. Ceux qui ne le pense pas porteraient une grave atteinte au sérieux, et à la qualité de notre discipline.

Ce nouveau président doit avoir les mains libres, ne plus être compétiteur, avoir son équipe, une politique qu'il devra faire appliquer pour le bien des athlètes. Il y a du travail, beaucoup de travail, car l'athlétisme, avec des nouveaux moyens, comme le stade de GAP doit pouvoir se révéler une discipline de haut niveau. De plus sur le plan financier, il y a quatre ans le déficit était de 700,00 aujourd'hui

h nous laissons une saison dans les caisses. Il est sûr aussi que nous laissons des traces de notre politique qui était bonne.

Si l'on critique c'est parce qu'il y a quelque chose à proposer, donc le portait que je viens de vous tracer sera nettement meilleur dans les années qui viennent, j'en suis sûr. Mais n'ayant pas l'habitude des cavaliers seul, ni des ambitions, je dis bonne chance à la nouvelle équipe, car je pense qu'il y en a une, et qui ne parlera pas de formation, de promotion, de défense d'intérêt.... bref de la politique que nous avons faite puisque c'est celle que nous avons faite.

Avant de terminer je voudrais remercier les personnalités présentes, et vous mesdames, messieurs de m'avoir écouté.